



## Orange signe un accord pour l'acquisition conjointe de SFR, une étape décisive pour renforcer son leadership en France

Orange annonce aujourd'hui, aux côtés de Bouygues Telecom et de Free-Groupe Iliad (ensemble, le « Consortium »), la signature d'un Protocole d'Accord avec Altice France, pour l'acquisition de SFR<sup>1</sup>, deuxième opérateur de télécommunications en France.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie de consolidation menée par le Groupe en Europe. Cette acquisition permettrait de renforcer la position de leader d'Orange sur le marché français, d'accélérer la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, et de soutenir sa capacité d'investissement dans les infrastructures et services numériques.

Cette opération structurante préserverait un écosystème très concurrentiel et renforcerait la capacité à long terme du secteur à investir, innover et anticiper les grandes évolutions technologiques. En permettant à chaque opérateur de changer de dimension et de renforcer leurs capacités d'investissement, cette opération soutiendrait le développement d'infrastructures et de services de communications électroniques et numériques en France plus résilients, souverains et performants.

Le Consortium accorde une attention particulière aux enjeux sociaux de cette opération. Le succès d'une opération de cette ampleur repose avant tout sur les femmes et les hommes qui connaissent les réseaux, les systèmes, les clients et les territoires. La migration de millions d'abonnés, des infrastructures et des systèmes, constitue un programme industriel pluriannuel. La continuité de service dépend directement des compétences des équipes de SFR, et le Consortium devra s'appuyer sur leur expertise pour mener à bien cette transformation dans les meilleures conditions. Aussi, le consortium garantira un emploi à l'ensemble des salariés du périmètre repris jusqu'à début 2029 grâce à la poursuite de leur emploi ou à une proposition d'emploi. Les trois opérateurs prennent l'engagement qu'un dialogue social s'ouvrira avec les organisations syndicales représentatives compétentes de SFR.

### Une transaction stratégique renforçant Orange en France

La part d'Orange dans la valeur d'entreprise totale de la transaction (20,35<sup>2</sup> milliards d'euros) s'élève à environ 27%<sup>3</sup>, soit 5,6 milliards d'euros, sous réserve des ajustements de *closing*.

---

<sup>1</sup> Le périmètre de la transaction correspond aux actifs d'Altice France - SFR, à l'exclusion des participations dans les sociétés ACS/Intelcia, XP Fibre, UltraEdge et Altice Technical Services ainsi que les activités du groupe Altice France dans les départements et régions d'outre-mer.

<sup>2</sup> Dont 0,1 milliard d'euros pour Orange payable à la signature de la documentation juridique définitive.

<sup>3</sup> Ce pourcentage pourrait varier d'ici le *closing* en fonction de l'évolution des bases clients acquises.

Ces ajustements incluent, en fonction de la performance financière de SFR jusqu'au *closing* de l'opération :

- un complément de prix potentiel (*earn-out*) pouvant atteindre 0,2 milliard d'euros pour Orange ;
- un mécanisme d'ajustement de prix potentiel à la baisse et des clauses de sortie à la main du Consortium ou d'Altice (clause de sauvegarde);
- des mécanismes usuels d'ajustement de dette nette sur la base de comptes au *closing* ;
- des mécanismes d'ajustement de prix liés au bon respect des engagements du Vendeur jusqu'au *closing* (engagements réglementaires et engagement d'investissement).

Dans l'hypothèse où il serait mis fin à la transaction avant le *closing*, il est prévu que des indemnités (*break-up fee* ou clause de sortie) soient supportées à parts égales par les membres du Consortium, y compris, sous certaines conditions, en cas d'arrêt de l'opération à l'initiative du Vendeur. Elles pourraient varier pour Orange entre environ 0,03 milliard d'euros et, en cas de signing, jusqu'à environ 0,7 milliard d'euros selon la partie qui en est à l'origine, les motifs et la date d'occurrence. Par ailleurs, le Consortium bénéficie de mécanismes usuels de garantie d'actifs et de passifs.

Cette transaction permettrait à Orange d'acquérir<sup>4</sup> un portefeuille significatif d'actifs :

- Environ 4 millions de clients mobile (une augmentation de 18% de la base clients d'Orange en France) et 1 million de clients haut débit fixe (une augmentation de 8% de la base clients d'Orange en France), comprenant une partie des clients convergents et non-convergents de la marque SFR, l'intégralité de l'activité prépayée de SFR, ainsi que l'ensemble des clients des marques Coriolis, Syma et Réglo. Ce périmètre représentait en 2025 environ 1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 0,6 milliard d'euros d'EBITDAaL<sup>5</sup> ;
- 47 MHz de spectre additionnel (31% des fréquences de SFR), confirmant Orange comme l'opérateur disposant du plus important portefeuille de fréquences en France, avec un total de 221 MHz. Un atout important dans le déploiement de la 5G et la qualité de service sur l'ensemble du territoire.

### Une transaction créatrice de valeur durable

Les synergies de coûts attendues sur le périmètre acquis seront supérieures à 0,5 milliard d'euros annuels *en run-rate* cinq ans après le *closing* et se décomposent comme suit :

- ~60% : optimisation des infrastructures et du réseau ;
- ~20% : efficacités IT et fonctions support ;
- ~20% : optimisation des actifs de distributions.

Ces synergies, liées notamment à la migration des clients vers une infrastructure unique, se décomposent à 80% en synergies de charges d'exploitation et 20% en synergies de charges d'investissement.

---

<sup>4</sup> Sur la base de données à fin 2025 communiquées par Altice.

<sup>5</sup> Sur la base des informations comptables communiquées par Altice, avant ajustements (notamment des éléments non récurrents).

Les coûts d'intégration estimés s'étaleront sur 5 années pour un total de 1,3 milliard d'euros.

Après réalisation des synergies, l'EBITDAaL du périmètre acquis représenterait une contribution annuelle positive d'environ 0,9 milliard d'euros dans les comptes d'Orange France.

La transaction serait financée par de la dette. Le Groupe confirme son objectif de levier d'endettement IFRS autour de 2x à moyen terme et sa politique d'allocation du capital avec une croissance progressive du dividende vers un plancher de 0,85 euro par action en 2028 (payable en 2029).

### Prochaines étapes

Une phase de consultation s'ouvre désormais avec les instances représentatives du personnel compétentes afin de mener un dialogue responsable et constructif et d'assurer la réussite de l'opération pour l'ensemble des parties.

L'opération est soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes. Chaque partie engagera rapidement les démarches nécessaires auprès des autorités concernées.

La signature de la documentation juridique définitive est attendue au second semestre 2026, tandis que la réalisation de la transaction pourrait intervenir au second semestre 2027 après l'obtention des autorisations des autorités compétentes notamment de concurrence.

A ce stade, il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

Christel Heydemann, Directrice Générale d'Orange, a déclaré : « *Aujourd'hui, nous franchissons une étape décisive sur notre premier marché, avec cette transaction stratégique qui renforce la position de leader d'Orange en France et en Europe et soutient les ambitions de notre plan Trust the Future. Dans un monde numérique qui s'accélère, la France a besoin d'opérateurs capables d'investir massivement et durablement dans les infrastructures et services numériques.*

*Pour les clients qui rejoindront Orange, c'est la promesse d'accéder aux meilleurs réseaux, à une relation client reconnue et référente, et à des services numériques innovants et utiles au quotidien. C'est un projet industriel ambitieux que nous mènerons avec l'ensemble de nos équipes en France. ».*

### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications. Le Groupe ambitionne d'être le partenaire de confiance pour la vie numérique du quotidien en offrant aux particuliers, aux entreprises et aux communautés une connectivité fiable et des services innovants. À fin 2025, Orange connecte 340 millions de clients (incluant MasOrange) dans 26 pays et a réalisé 40,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Acteur de confiance, Orange s'appuie sur l'excellence de ses réseaux très haut débit pour déployer des infrastructures numériques en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Le Groupe est leader européen de la fibre avec 100 millions de foyers raccordables et des offres convergentes. En France, Orange connecte 34 millions de clients et a été classé n° 1 par le régulateur Arcep pour la qualité de son réseau mobile pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive. En Afrique et au Moyen-Orient, le moteur de croissance du Groupe, Orange compte près de 180 millions de clients et favorise l'inclusivité numérique et financière à travers ses solutions connectées. Sous la marque Orange Business, le Groupe accompagne les entreprises dans la transformation de leurs réseaux ainsi que dans l'IA, le cloud de confiance et la cybersécurité. Orange est également un acteur majeur du marché wholesale, avec une infrastructure mondiale de premier plan et des capacités importantes de

déploiement et d'exploitation de câbles sous-marins. Acteur engagé de l'innovation, Orange s'appuie sur 700 chercheurs et détient un portefeuille de 11 000 brevets.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA). Plus d'informations : [www.orange.com](http://www.orange.com)

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited

**Contacts presse :**

Eric Fohlen-Weill ; [eric.fohlen-weill@orange.com](mailto:eric.fohlen-weill@orange.com)

Tom Wright ; [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)